



## Eco-conception chez l'entreprise Chêne Vert à Albi (81)



■ Management environnemental

■ Midi-Pyrénées

### Pourquoi agir ?



#### Organisme

Société Chêne Vert

#### Partenaires

- ADEME Direction régionale Midi-Pyrénées
- Union européenne
- Etat
- Conseil régional Midi-Pyrénées
- Agence de développement économique du département du Tarn (Agate)

#### Coût (HT)

- Coût global de l'action collective (pour 14 entreprises) : 320 k€  
Financement
- Union européenne : 111 k€
  - ADEME : 37 k€
  - Etat : 37 k€
  - Conseil régional Midi-Pyrénées : 37 k€

#### Bilan en chiffres

- réduction de 24% du poids total du meuble de référence
- réduction de 31% du coût du panneau miroir
- réduction de 50% du volume de bois du panneau miroir

#### Date de lancement

2010

Créée en 1985, la société Chêne Vert est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de mobiliers pour salles de bain : meubles, plans de toilettes, armoires, bandeaux lumineux. Elle fournit notamment des professionnels du bâtiment et de la promotion immobilière (logement collectif, santé, résidences services, résidences étudiantes ou hôtelières). Evoluant dans un secteur très concurrentiel, elle souhaite se différencier et accroître sa valeur ajoutée en mettant en œuvre les principes du développement durable. Elle s'est engagée depuis plusieurs années dans cette voie en obtenant notamment l'agrément PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) et une certification de l'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois Construction Ameublement). L'innovation constitue ainsi une priorité qui lui permet de répondre aux critères techniques prévus dans le cahier des charges d'opérations immobilières labellisées Bâtiment Basse Consommation ou Haute Qualité Environnementale. En 2010, soucieuse d'intégrer les méthodes de l'écoconception, elle a participé à une action collective proposée par l'Agence de développement économique du département du Tarn (Agate).

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception d'un produit, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service. Cette intégration repose sur une approche globale et multicritères de l'environnement et sur la prise en compte des impacts du produit tout au long de son cycle de vie. Elle permet de limiter les impacts sur l'environnement et de générer des économies financières (par exemple en réduisant les matières premières). C'est pourquoi l'ADEME soutient et accompagne les démarches d'éco-conception en apportant un appui technique, des financements à des projets de recherche ou à des expertises évaluant l'impact environnemental des produits.

En partenariat avec les services de l'Etat en région, la direction régionale de l'ADEME en Midi-Pyrénées a cofinancé l'action collective initiée par Agate. La société Chêne Vert a ainsi bénéficié d'un accompagnement qui lui a permis de travailler sur l'éco-conception d'un meuble de référence avec vasque et éclairage.

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

### Enseignements :

M. Simon Lovino, directeur des achats de la société Chêne Vert :

*« La démarche d'éco-conception nous a permis de structurer nos processus existants. Jusqu'à présent, c'est par l'instinct et le bon sens que nous abordions cette problématique. Aujourd'hui, nous savons expliquer et argumenter nos décisions et nos choix, que ce soit vis-à-vis de nos clients ou vis-à-vis de nos personnels. Nous avons également profité de cette démarche pour former nos équipes aux différents concepts qu'elle contient, ce qui a élargi nos champs de compétences ».*



Photo du meuble Deuzzio

Crédit photo : Chêne Vert

## Présentation et résultats

Pour mener à bien sa démarche d'éco-conception, la société Chêne Vert a choisi de travailler sur une pièce de mobilier de salle de bains. Il s'agit d'une cellule d'un mètre linéaire comportant une vasque, des tiroirs, un miroir et un système d'éclairage. La durée de vie envisagée pour ce meuble est de 25 ans. Une nouvelle procédure de matériau a été définie afin d'optimiser la ressource en bois. Parallèlement, un bureau d'études spécialisé est intervenu dans l'entreprise pour former le personnel à l'analyse fonctionnelle, à l'analyse de la valeur et à la maîtrise des coûts. Une réflexion en profondeur a abouti à redéfinir les processus de découpe et d'usinage des panneaux afin de limiter le relargage des formaldéhydes, c'est-à-dire l'émission de particules toxiques contenues dans le bois. De même, un travail collectif sur les fonctionnalités du meuble a été mené.

Engagée au printemps 2010 et achevée au printemps 2011, la démarche d'éco-conception a permis à l'entreprise de conduire une réflexion globale sur la totalité du cycle de vie de son meuble de référence. Ce cycle concerne désormais le choix des matières premières (optimisation du bois issu de ressources gérées durablement, réduction de l'usage de la quincaillerie), la fabrication (redéfinition de la taille des miroirs, utilisation de consommables éco-labellisés), la distribution (optimisation du volume des emballages), l'utilisation (promotion des robinetteries et des éclairages économes) et la fin de vie (tri, marquage des pièces, réemploi).

Grâce à ces actions, le poids total du meuble de référence a diminué de 24%. Le volume de bois du panneau miroir a été réduit de moitié et son coût de revient a baissé de 31%.

## Focus

Chêne Vert a également décidé d'impliquer ses clients en engageant une action de sensibilisation et d'information. Une notice d'entretien et une liste de conseils ont été fournies aux clients pour les aider à prolonger la durée de vie des produits. De même, les clients sont orientés vers des choix de robinetteries ou d'éclairages qui permettent d'économiser les consommations en eau et en énergie.

## Facteurs de reproductibilité

Le succès d'une démarche d'éco-conception repose d'une part sur la qualité des outils d'aide à la décision (diagnostic, accompagnement) et d'autre part sur la capacité de l'entreprise à impliquer et motiver ses salariés, ses clients et ses fournisseurs. Pour sa part, l'ADEME peut intervenir sous des formes très variées : conseils et expertises, élaboration d'outils, diffusion de bonnes pratiques, formation, financement, communication.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ☉ Sur le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr/](http://www.ademe.fr/) (rubrique management environnemental)
- ☉ Le site de l'ADEME en Midi-Pyrénées [www.ademe.fr/midi-pyrenees](http://www.ademe.fr/midi-pyrenees)
- ☉ Le site de l'Agate : [www.agate.asso.fr](http://www.agate.asso.fr)
- ☉ Le site de la société Chêne Vert : [www.chenevert.fr](http://www.chenevert.fr)

### CONTACTS

- ☉ Société Chêne Vert :  
Tél : 05 63 77 34 34  
[s.lovino@chenevert.fr](mailto:s.lovino@chenevert.fr)
- ☉ ADEME Direction régionale Midi-Pyrénées :  
Tél : 05 62 24 35 36  
[christophe.hevin@ademe.fr](mailto:christophe.hevin@ademe.fr)